

# **COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2009**

## **ROUMANITERRE :**

En préambule 4 jeunes (Nadège BLOT, Marion BACLE, Myriam HENRY et William CHUPIN) ont présenté le projet de réception de jeunes roumains (13 jeunes + 6 accompagnateurs) du 1<sup>er</sup> au 10 août 2009 dans des familles de la commune. Un budget prévisionnel (ci-joint) a été remis au conseil municipal. Les jeunes sollicitent la participation active des conseillers municipaux lors de la réception. L'octroi d'une subvention européenne de 10.000 € conditionne la réalisation de ce projet.

Après la présentation, Mr le maire remercie les jeunes et confirme l'intérêt d'un tel échange et assure de son soutien ainsi que celle du conseil municipal.

## **1. Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal**

### **a. du 2 mars 2009**

Secrétaire : Serge MERCERON

Observations : néant

### **b. du 20 mars 2009**

Secrétaire : Thérèse-Marie MERCERON

Observations : Mme MERCERON rappelle les discussions du conseil sur les fonds non employés pour des investissements prévus au budget mais non réalisés (résultats des appels d'offres en cours notamment).

## **2. Compte rendu des commissions**

### **a. Commission « Patrimoine Bâti – Urbanisme (conception lotissement) – Plan Local d'Urbanisme – Assainissement**

Pas de réunion de la commission ce mois-ci.

Mr MARY présente l'avancement des travaux de la station d'épuration. Visite effectuée le samedi 4 avril sur place en présence de quelques membres du conseil municipal.

- Ecole publique Henri Dès : Suivi de la consommation de fuel par les employés communaux.

Pour éviter les pannes dues au manque d'approvisionnement de fuel, Mr MARY propose de nommer Mme MOULIN, ATSEM à l'école, responsable. Ainsi elle sera chargée de vérifier et de commander le fuel pour l'école. Achat d'une jauge électrique qui sera installée dans le vestiaire pour faciliter la lecture du niveau de fuel dans la cuve.

- suite à la réunion du conseil d'école : proposition pour l'aménagement de la classe de Mr PETIT en 2009 : isolation, électricité, peinture. Accord du conseil.

Il restera la dernière classe, celle d'Elisabeth (isolation phonique) en 2010. Puis la maternelle pour terminer. Mr MARY demandera les devis en conséquence.

- Salle des fêtes : porte d'entrée réparée, les radiateurs électriques ont chauffé et les carénages ont fondu. La société s'est déplacée. Un courrier a été fait pour faire les réparations nécessaires sous garantie.
- Toilettes publiques : détérioration récurrente sur les portes. Les verrous seront changés. Mr le maire a reçu une lettre anonyme à ce sujet pour déplorer le manque d'entretien de ces lieux.
- Salle de sports : Toutes les associations qui utilisent la salle doivent prévenir le secrétariat dès que possible en cas de problème. Notamment quand les douches sont en panne, nous ne sommes pas prévenus assez tôt. Des portes intérieures seront remises en état.

Idée : un tableau pourrait être installé pour écrire des messages à l'attention des employés communaux ou désigner une association correspondante... A voir en commission.

- halte garderie : demande de moustiquaires supplémentaires dans le dortoir : accord du conseil.

#### **b. Commission « Enfance Jeunesse »**

Compte rendu joint. La commission a notamment vu les points suivants :

- restaurant scolaire : règlement intérieur à revoir au sujet des absences
- agrandissement du centre de loisirs en collaboration avec la commission « bâtiments ».
- Relais Assistante Maternelle (R.A.M.) : le pays doit faire la relation entre les 3 communes qui n'ont pas de RAM à ce jour (Boismé, Faye l'Abbesse et Chiché). Etant précisé que la commune de Chiché s'est intéressée à ce projet dès le début mais que les communes de Boismé et Faye l'Abbesse n'étaient pas prêtes à s'investir dans l'immédiat.
  - Rappel du principe d'un R.A.M. : centre spécialisé employant du personnel qualifié pour aider les assistantes maternelles et les parents dans leurs démarches administratives, juridiques ou sociales.
  - Coût financier par commune : 4 000 à 5000 €.
  - Pour créer un poste à un temps plein, il faut 140 à 150 assistantes maternelles. Nous sommes à environ 36 assistantes maternelles sur les 3 communes.
  - Un courrier a été adressé à la mairie par les assistantes maternelles de Chiché représentant 56 enfants gardés qui sollicitent un R.A.M. sur la commune ou l'affiliation à un RAM existant.
- Centre de loisirs : une rencontre a eu lieu avec la CAF et la MSA. Revoir les horaires et les tarifs pour une meilleure prise en charge financière de la C.A.F. Nouveaux tarifs pour la rentrée de septembre 2009.

#### **c. Commission « Voirie - Environnement naturel »**

Pas de réunion de commission ce mois.

- broyage des haies terminé (limite 1<sup>er</sup> avril).
- Tailleuse de haie : devis en cours
- Mise en place de copeaux dans les parterres pour éviter le désherbage et diminuer l'irrigation.
- Peinture au sol terminée. Il reste le parking du cimetière, des lignes de signalisation de « STOP ». Une centaine de places ont été créées à la salle des fêtes ainsi que la matérialisation de 4 places de parkings privés devant les logements locatifs dans la cour de la maison de retraite.
- Mr RAMBAULT signale qu'une descente de dalle est endommagée près de la bibliothèque.
- Rue du vieux pont : des plaintes ont été formulées après les travaux d'assainissement en raison de la poussière soulevée par le passage des véhicules. Balayage de la route effectué à la satisfaction des riverains.
- Mr RENAUDET propose de faire un relevé des panneaux de signalisation à changer.
- Projet de réaliser des grands panneaux - plans pour localiser les villages : à étudier.

#### **d. Commission Vie Associative**

La réunion de la commission est prévue demain soir à 19 h à la salle des fêtes.

- Prévoir une réunion avec les participants de TTC suite au souhait du directeur de la maison de retraite pour décorer les couloirs du bâtiment.
- Expos photo : Mr PARENT Pierre, chichéen d'origine, a fait part de son intérêt pour suivre ce projet.
- 14 juillet à préparer
- Mr BERTIN a assisté à l'Assemblée Générale de Famille Rurale : 3 démissions pour 1 seule personne qui est entrée dans le bureau. Mmes GOURDIEN, JAMMONEAU et LOISEAU souhaitent cesser leur activité au sein de l'association.
- Samedi dernier : réception de Bernard et Marianne à la mairie en remerciement de la préparation de la soirée Belgique. Un cadeau leur a été offert.

Mr MERCERON a une nouvelle proposition pour une prochaine soirée. Il s'agit de Maria TAVARES de Boismé, qui travaille à la halte garderie, et qui est originaire de CAP VERT (10 Iles situées dans l'océan en face le Sénégal) pour présenter son pays. Idée à retenir.

- L'Amicale des donneurs de sang a changé de président : Mme TREMONT Sylvie est la nouvelle présidente.

#### **e. Commission « Communication – Information »**

- Mr CHATAIGNER a assisté à l'Assemblée Générale de l'association « Dominique Savio ». 6 à 7 jeunes sont accueillis en permanence dans la maison du Plessis Olivier. Ils sont encadrés par 6 personnes. L'annexe du « Plessis Lacombe » a été revendue.
- U.C.A. : un nouveau président remplace Samuel FOUILLET, il s'agit de David MORO
- Invitation à l'Assemblée Générale de « Chiché s'Ouvre » le 23 avril prochain.
- Réception en mairie d'une lettre d'un jeune de la maison « Dominique Savio » auteur d'une agression à l'encontre d'une personne de la commune dans le parc. Celui-ci s'excuse et est prêt à « réparer sa faute ».
- Mr le maire a été choqué par deux articles parus dans la presse au sujet de l'entretien des haies sur la commune. Il est très regrettable que ces articles soient anonymes car nous ne pouvons pas y répondre. Démarche peu courageuse de son auteur.
- Assemblée Générale de l'association « Le Rural » le 20 avril prochain
- Cérémonie du 8 mai en collaboration avec les enfants des écoles.
- Commission Communale des Impôts Directs : la réunion annuelle a eu lieu la semaine dernière. Cette année la commission a recensé l'ensemble des piscines sur la commune (19) afin de mettre à jour les impositions. Cette commission comprend des personnes non élues : Guy FRADIN, Christian AUBINEAU, Gaby MERCERON, Michel CADU, Jean-Yves ROTUREAU et Gonzague De Beauregard (commissaire extérieur).
- Assemblée Générale de l'association des maires du département : une synthèse des propositions du comité BALLADUR a été présentée lors de cette assemblée. Parmi les 20 propositions :
  - N° 1 favoriser des regroupements volontaires de régions pour en réduire le nombre à une quinzaine ;
  - N° 2 : favoriser des regroupements volontaires de départements
  - N° 3 : désigner par une même élection, à partir de 2014, les conseillers régionaux et départementaux ;
  - N° 4 : achever avant 2014 la carte de l'intercommunalité
  - N° 5 : rationaliser avant 2014 la carte des syndicats de communes

- N° 6 : ne plus créer de nouveaux « pays »  
Etc...
- Réponses aux demandes de subvention d'investissement :
  - D.G.E. pour les travaux de la mairie : avis défavorable de l'Etat. Le dossier est cependant conservé pour le cas où il pourrait être pris en compte lors d'une programmation complémentaire en septembre prochain.
  - F.R.I.L. (Conseil Régional) pour la mairie : accord pour 60.000 €.
- Relevé de la consommation électrique réalisée par SEOLIS :
  - La consommation pour le stade doit être maîtrisée, voici les 3 derniers relevés :
    - 2006 : 9.822 kw
    - 2007 : 10.313 kw
    - 2008 : 43.827 kw
  - éclairage dans le bourg à revoir : commission à constituer pour étudier de façon optimum l'éclairage des rues.
- repas des aînés : programmé le samedi 20 juin 2009.
- prochaine réunion du CCAS le 28 avril à 18 h 30.
- Les randonnées chichéennes remercient la commune pour la mise à disposition de la salle de théâtre et du vidéo projecteur pour le spectacle de vendredi dernier.

**f. Compte rendu de la réunion du groupe de travail « environnement – déchets »**

Mr Alexandre FAURET, responsable du groupe donne le compte rendu de la première réunion. Voir les propositions d'orientation dans le compte rendu joint.

Une prochaine réunion aura lieu le 16 avril à 18 h 30 à la mairie pour, notamment, définir le circuit des déchets En fonction des sujets traités par le groupe, des actions pourront être proposées au conseil.

**3. ATTRIBUTION DU MARCHE D'EFFACEMENT DES RESEAUX DE LA RUE DU STADE**

L'entreprise OUEST TP a été retenue pour un montant de :

- Lot 1 : 22.787 € HT
- Lot 2 : 38.156,70 € HT

**4. ATTRIBUTION DU MARCHE POUR LE LOTISSEMENT DU PINIER 2**

Attribution des lots :

- Lot 1 « terrassement – assainissement » : Entreprise TPF pour 157.081,15 € HT
- Lot 2 « tranchées techniques » : Entreprise ETDE pour 39.668 € HT
- Lot 3 « espaces verts » : Entreprise BON Dominique pour 7.755 € HT

**5. ETUDE DE LA PROPOSITION DU CABINET COULAIS CONSULTANT SUR LE DOSSIER « LOI SUR L'EAU » - LOTISSEMENT DU PINIER 2**

Suite au projet d'achat de l'étang situé route de la Priaudière, le dossier « Loi sur l'eau » établi en 2004 doit être entièrement revu.

L'objectif de cette étude est de constituer le dossier « Loi sur l'eau et milieux aquatiques » de l'ensemble de l'aménagement du lotissement du Pinier. Choix des techniques de gestion des eaux de ruissellement, dimensionnement des ouvrages et incidences sur le milieu naturel.

Coût : 2.400 € HT.

Le maire propose de retenir la proposition du cabinet Coulais Consultant. Accord du conseil.

## **6. PROPOSITION DE TARIFS POUR LE COLUMBARIUM**

Après avoir pris connaissance des tarifs pratiqués dans les communes environnantes et du prix de revient du columbarium, le conseil municipal décide de fixer à 700 € pour une concession de 30 ans et 900 € pour 50 ans.

Un règlement sera établi.

## **7. INDEMNITES DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE**

Conformément à la circulaire préfectorale qui prévoit une revalorisation pour 2009 de + 0,79 %, le conseil municipal vote pour une indemnité de 468,15 € annuel.

## **8. QUESTIONS DIVERSES**

- Vote de la subvention 2009 pour la halte garderie : reporté le mois prochain car les comptes ont été transmis tardivement mais également pour rencontrer les responsables de Famille Rurale.
- Mr MERCERON a assisté à l'Assemblée Générale de « Bocage Pays Branché ». Parmi les attributions de cette association figure la compétence « PPR » (Plans Paysagers Ruraux) qui consiste à faire l'inventaire des haies et des étangs.

Il s'agit de faire un état des lieux pour les communes. Prestation payante en fonction du nombre d'hectare à recenser. Cette question a été abordée pendant le mandat du dernier conseil municipal et Mr MERCERON avait déjà posé la question mais la réponse apportée à l'époque était que les agriculteurs qui souhaitaient arracher leurs haies devaient demander une autorisation préalablement. Il en est certainement tout autrement aujourd'hui.

Mr BOULY ajoute l'aspect protection des mares qui représente une richesse patrimoniale de la commune (faune et flore). Certaines mares communales mériteraient d'ailleurs d'être nettoyées.

Mr le maire reconnaît l'intérêt de cette étude et propose d'y réfléchir.

---